



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 3e réunion ordinaire du conseil d'établissement (CÉ) tenue le 19 décembre 2023 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :
Karine Martin
Geneviève Legault
Marie-Hélène Maheu
Laura Guillemette
Anaïs Renaud
Marilou B. Cousineau
Sylvie Martel
Catherine Veilleux
Véronica Franco
Jean-Pascal Paré
Valérie Rivard

Monsieur :
Sylvain Bergeron

ÉTAIT ABSENT

Monsieur Jean Ferland



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Les suivis du procès-verbal de la séance du 7 novembre seront traités au cours de la séance.

4. FORMATION OBLIGATOIRE EN LIEN AVEC LA LOI 40

Faisant suite à la formation que tous ont suivie de manière autonome en amont de la séance, il est discuté des éléments de formation (cahier). Les membres du CÉ revoient ensemble si des interrogations persistent et si l'ensemble de la formation est claire. Il n'y a pas de questions soulevées par les membres.

5. ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF 23-27

La direction présente le Projet éducatif (daté du 19 décembre 2023). L'objectif de la discussion d'aujourd'hui est d'adopter le document, en lien avec le plan d'engagement du Centre de services (CS). La direction parle des groupes qui ont été sondés et du processus ayant mené à l'élaboration du document final. Les membres du CÉ ont eu l'opportunité de donner leurs commentaires sur le contenu lors de la consultation officielle organisée par la direction entre le 28 novembre et le 8 décembre, par courriel.

Des discussions suivent sur certains éléments contenus dans le document : précision quantitative ou qualitative du taux de réponse (on ne souhaite pas qualifier ou quantifier le taux de réponse pour conserver la confidentialité des participants); indice de milieu socio-économique (IMSE), sur lequel la direction donne des explications et mentionne que le financement de l'école peut être relié à un IMSE plus élevé (9-10)). Des détails sont aussi donnés sur le contexte de l'école, la clientèle scolaire, l'ouverture potentielle de classes en maternelle 4 ans et le service de garde.



**Procès-verbal
de la 3^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2023-12-003

La direction fait un survol des points les plus importants. Par exemple, elle met en contexte les données de notre école sur l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) et on comprend que notre école accueille au préscolaire une faible proportion d'enfants en contexte de vulnérabilité (par rapport au reste du CS).

La direction revoit aussi plus en détail avec le CÉ les éléments présentés dans le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la page 13.

Le CÉ félicite l'école sur le document qui présente des fondements solides et des informations précieuses, qui résulte d'un travail de qualité mené par la direction. Il est aussi souligné par le CÉ la pertinence d'avoir sondé l'ensemble de l'équipe-école. La direction mentionne que le document sera communiqué aux parents.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Marie-Hélène Maheu.

QUE : le projet éducatif 23-27 soit :

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL 23-24

La direction présente le document relié aux allocations générales, et nous explique les changements ayant été apportés depuis les dernières informations qui avaient été données. Par exemple, elle nous explique que les fonds de la Mesure 15024 seront reliés au projet MooZoom et que les fonds de la Mesure 15103 ont été répartis par classe.

La direction nous explique que les ponctions ont été faites (prélèvement au niveau du CS) et qu'il n'est pas possible de faire autrement que de ponctionner une fois l'année commencée. Selon toute vraisemblance, il n'y aura pas de compression supplémentaire au 66 926\$ (Service de garde) et au 19 048\$ (Contribution aux services centralisés).



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

La direction nous donne des explications sur la variance que l'on constate entre le budget de l'année 22-23 (dépenses réelles) et le budget de l'année 23-24. Par exemple, dans le tableau, nous ne voyons pas apparaître les contributions des parents quant aux fonds du service de garde (ligne 36 100 36 - Service de Garde). Il en va de même pour d'autres lignes du budget. L'école nous explique ainsi que le budget de l'école sera un budget équilibré. La direction nous explique aussi la balance faite entre la mesure 22204 et la mesure 22215.

La direction nous explique qu'il est proposé de prélever dans les mesures 27475 ainsi que 36100 les ponctions du CS.

La direction nous explique les fonds inclus dans les différents comptes du fond 5 et donne plus de détails sur les montants et l'utilisation potentielle de ces fonds. Par exemple, il est expliqué que l'argent récolté aux spectacles de musique a été utilisé pour fournir du matériel pour les futurs spectacles et que l'ancienne compagnie de photographie donnait une ristourne sur les achats de photographies scolaires (ce qui n'est plus le cas avec le nouveau fournisseur).

Finalement, la direction nous explique qu'un compte à recevoir de Sodexo existe encore dans la comptabilité de l'école, d'un montant de 10 000\$. Ceci est en lien avec début de Sodexo comme concessionnaire alimentaire à l'automne 2022 et à l'amélioration des installations à laquelle Sodexo avait convenu de contribuer à hauteur de 10 000\$. Bien que l'école ait pris des démarches pour obtenir le paiement de cette compagnie, celle-ci n'a pas honoré la facture envoyée. À l'unanimité, le CÉ appuie l'école dans sa demande d'aller chercher l'aide du CS pour résoudre la situation.

Il est proposé par Catherine Veilleux et appuyé par Laura Guillemette.

CÉ # 2023-12-004

QUE : le budget annuel 23-24 soit :

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal
de la 3^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2023-12-005

7. ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRES 24-25

La direction revoit avec le CÉ l'ensemble des informations présentées dans la grille-matière. Aucun enjeu n'est soulevé.

Il est expliqué qu'une attention particulière sera portée aux classes de 4^e année, un niveau qui ne comporte actuellement que 3 classes complètes et une demi-classe multiniveau 3^e-4^e année. Ce suivi sera fait au mois de mars.

Il est proposé par Marilou B. Cousineau et appuyé par Sylvain Bergeron.

QUE : la grille-matières 24-25 soit :

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES POUR L'HIVER 2024

La direction explique les offres d'activités parascolaires qui auront lieu en après-midi (après la fin des classes) dès le début de l'année 2024. Il s'agit d'offre en karaté, soccer et cirque. La direction donne plus de détails sur les offres (gratuit, payant géré par l'école ou payant géré par un tiers). Des fournisseurs externes ont été sollicités. Le cirque devrait communiquer aux parents leur offre par papier et courriel. Les inscriptions pour les activités gérées par l'école seront initiées en janvier, avec un préavis pour préparer les parents.

Le cirque a des installations permanentes à l'école St-Patrice et était en pause depuis la pandémie.

Des discussions suivent sur l'inclusion des élèves des classes spéciales dans ces activités. Ces activités sont déjà proposées aux élèves. La direction indique s'assurer que l'offre corresponde à tous.

Des discussions ont aussi lieu pour s'assurer d'une équité s'il y a un engouement dépassant l'offre.



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2023-12-006

Des discussions sont tenues sur les offres pour des familles moins fortunées. Comment les aider? Des idées sont émises pour ajouter la possibilité d'une contribution additionnelle lors de l'inscription (pour tenir lieu de financement supplémentaire par les familles plus fortunées) ou d'un lien cliquable pour inciter les familles éligibles à demander de l'aide à la Fondation Christian Vachon.

Il est aussi discuté d'envoyer l'information papier pour certaines classes, pour permettre à toutes les familles d'obtenir l'information en amont de l'inscription et de signaler leur intérêt, puisque ce n'est pas tous les parents qui lisent assidument leurs courriels.

Le CÉ mentionne aussi qu'il serait pertinent de réfléchir à une offre d'activités parascolaires sur d'autres intérêts : anglais, arts, etc. L'école mentionne qu'ils prennent les suggestions pour des activités à proposer (art thérapie, théâtre, danse).

Le CÉ félicite l'école pour ces activités offertes. L'école verra comment se vivra cette première année d'offre enrichie, pour les activités parascolaires.

Il est proposé par Jean-Pascal Paré et appuyé par Sylvie Martel.

QUE : la programmation des activités parascolaires pour l'hiver 2024 soit :

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. LETTRE D'AUTORISATION DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT POUR LA MESURE 50350**

La direction explique qu'en lien avec la mesure citée en titre, l'école fera une demande financière auprès du ministère pour la réfection des cours d'école. Cette aide financière pourrait financer 90% du montant de la réfection et deux montants sont demandés (100 000\$ par pavillon). L'école entreprend la démarche, la première étape étant de monter le dossier (photos de la cour, état de la situation).



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

La réponse devrait être obtenue au printemps. L'échéancier sur le projet sera communiqué au CÉ en temps et lieu.

Un membre du CÉ demande si d'autres subventions peuvent être combinées à celle-ci, la réponse est oui. Un programme du ministère de l'Environnement lié à de l'aide financière pour les enjeux d'inondations pourrait être à évaluer pour les cours d'école puisque les deux cours sont systématiquement inondés. La date de tombée pour les demandes est au printemps, plus de détails sont à recueillir pour les modalités de cette opportunité.

Il est aussi discuté plus globalement du projet de réfections des cours d'école. Un comité est en création, avec des membres du personnel de l'école et des parents motivés, entre autres Madame Christelle Proulx-Cormier. Le CS contribuera au projet, par exemple au niveau des ressources matérielles (devis techniques), puisqu'il s'agit d'un enjeu matériel. Un membre du CÉ recommande d'inclure les services techniques de la ville de Magog, puisque la question de l'aménagement et la gestion des eaux de pluie des cours d'école sont intimement liées aux infrastructures de la ville. Une autre idée est émise, soit d'inclure un organisme expert en gestion de bassin versant.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

a. RETOUR SUR LA CONSULTATION CSS SUR L'OUVERTURE DE NOS CLASSES 4 ANS

La direction présente le fait que, suivant la consultation du CS sur l'ouverture de classes de maternelle 4 ans, la lettre qui incluait les considérations soulevées par le CÉ a été partagée. Le CS a entendu les réticences partagées. Une conseillère pédagogique a été interpellée pour l'accompagnement de l'école dans la mise en place du matériel et des installations adéquates. Une classe sera ouverte, et une deuxième pourrait potentiellement s'ajouter. Une séance d'information est prévue en janvier pour les parents intéressés par cette offre.



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

b. RETOUR SUR LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

La direction donne l'information de l'OPP liée à l'activité organisée, pour la prise de photos de Noël : 80 élèves ont été photographiés, avec un don de 2\$ ou une autre contribution volontaire. Un montant total de 385\$ a été récolté grâce à cette activité.

La vente de chandail à l'effigie de l'école a conduit à la vente de 396 items vendus, en plus de 41 chandails donnés. La distribution a été faite dans les semaines du 11 et du 19 décembre. Le montant de la vente s'élève à 2800\$. Ce montant inclut une contribution de 500\$, qui est un appariement donné par Desjardins puisque l'objectif de la campagne a été atteint. Il s'agit d'un beau succès pour une première activité de ce type.

Des discussions suivent sur le port du chandail, sur de prochaines étapes potentielles à cette activité.

c. PROJET DE NOS COURS D'ÉCOLE

En parallèle avec la mesure 50350 et la réfection des cours d'écoles qui a été discuté plus tôt en rencontre, un autre projet est en chantier. L'école a fait une demande de projet auprès de l'initiative « Sous les pavés » et a reçu une réponse positive en novembre : nous étions dans l'une des deux écoles finalistes pour obtenir un octroi de 20 000\$. La conclusion est que notre projet de désasphaltage d'une partie des cours d'école a été accepté avec l'autre école! Ce sera entre 150 et 200m² qui seront désasphaltés. Ce projet de mobilisation est prévu pour septembre 2024. C'est une belle nouvelle, le CÉ félicite l'école et tous ceux qui se sont impliqués sur ce projet.



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**d. REDDITION DE COMPTE DES SORTIES ET/OU
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 23-24**

La direction nous informe des sorties scolaires faites par les enseignants. Il n'y a pas d'enjeux soulevés.

11. INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)

Des bons coups sont présentés par le personnel enseignant : la chorale a tenu le coup malgré la grève et le Bingo de Noël a eu lieu à Brassard.

Il est expliqué qu'à Brassard, tous les jours durant la semaine précédant Noël, une histoire est racontée aux élèves par le personnel de l'école (hier le 18 décembre c'était le concierge Mario, aujourd'hui c'était une histoire présentée par la directrice Anne-Louise Déziel).

12. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Rien à signaler.

13. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

**a. Spectacle de la chorale au pavillon Brassard et
Pavillon St-Pat**

La direction présente les différentes activités de spectacles qui auront lieu dans les prochains jours : le mercredi 20 décembre, ce sera Art+ et Harmonie du côté St-Patrice, et le jeudi 21 décembre ce sera la chorale du côté Brassard. Il est demandé au CÉ d'approuver une levée de fonds pour chaque événement (format « chapeau » pour recueillir les dons de l'assistance). Ces dons seront utilisés dans le cadre des activités des formations Art+, Harmonie et de la chorale.

Il est proposé par Anaïs Renaud et appuyé par Véronica Franco.

QUE : les levées de fonds organisées dans le cadre des spectacles Art+, Harmonie et de la chorale soient :



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2023-12-007

➤ ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

14. CORRESPONDANCE

15. QUESTIONS DU PUBLIC

16. VARIA

16.1 Fondation vs fonds à destination spéciale

La direction nous présente le document, et explique les divers éléments différenciant la création et le maintien d'une fondation vs amasser des fonds dans un fond à destination spéciale (géré par le CS, sous l'autorité du CÉ). Il est discuté des enjeux de la pérennité de l'administration des Fondations, de la relève, etc. La direction nous présente le tout et il est proposé que ceci soit reparlé à une prochaine rencontre du CÉ. L'objectif serait que le CÉ soit en mesure de se positionner pour la meilleure stratégie entre les deux options.

16.2 Organisation de dons de matériel pour certains enfants

Une idée est proposée : serait-il pertinent d'organiser une forme de banque ou offre de don de matériel, pour aider certains enfants qui seraient en situation de vulnérabilité matérielle? Des formules pourraient être envisagées, comme un bazar virtuel dont le fonctionnement est à réfléchir. Un ou des parents désignés pourraient être sollicités par un membre du personnel si un enfant a besoin de matériel spécifique (lunettes, souliers, manteaux, sac à lunch, sac à dos). Une liste de diffusion pourrait être à créer en début d'année, avec une chaîne de courriel gérée par un parent. L'idée serait que le matériel soit acheminé rapidement, suivant la demande spécifique faite par l'école, et que l'école n'ait pas à gérer le matériel ou un inventaire de matériel.



**Procès-verbal
de la 3e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

C'est un sujet qui pourrait être amené à l'OPP. Karine Martin se propose d'aider.

16.3 Caisse scolaire

Un membre du CÉ souhaite entendre l'école sur l'opportunité d'avoir une caisse scolaire, par exemple avec Desjardins. Il s'agit d'un modèle intéressant qui permet de favoriser l'épargne et de donner certaines bases d'apprentissage sur la gestion financière. L'école mentionne qu'avant il y avait une caisse scolaire à l'école Brassard/Saint-Patrice. Cependant, la variance des montants apportés par les élèves et le fait que plusieurs élèves ne participaient pas à la caisse suscitaient un écart visible et problématique entre les élèves. Les enseignants trouvaient aussi complexe la gestion du retour des enveloppes. La conclusion de ces discussions entre les membres du CÉ est de ne pas réimplanter cette formule.

16.4 Photo scolaire

Il est entendu que de manière générale, le fournisseur actuel (Mon petit passeport) a été en mesure de bien remplir le mandat de prise de photo. À la prochaine rencontre du CÉ, il sera discuté de revoir quels sont les éléments à améliorer pour l'an prochain (moment de l'année, prix, format de commandes, surexposition, forfaits disponibles).

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 27.

(signature)
Le président d'assemblée

(signature)
Le directeur